



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité

ARRÊTÉ

Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés
(1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

ÉTABLISSEMENT	Université de Tours – IUT 29 rue du Pont Volant, 37100 Tours
PÉRIODE	du 16 novembre au 02 décembre 2020

Diplôme ou certificat préparé	Niveau	Intitulé de l'enseignement	Effectif maximal d'un groupe
	PréU	TP Physique	12
	PréU	TP Biologie	12
	PréU	TP Mécanique	12
	PréU	TP Chimie	12

Liste arrêtée par **Katia BÉGUIN**

Rectrice de la région académique Centre-Val de Loire, rectrice de l'académie d'Orléans-Tours, chancelière des universités

Le 12 novembre 2020